



Compte rendu de la séance du vendredi 07 octobre 2016

Présents : Bernard BOLORONUS, Jean BUEB, Olivier EGGENSPIELER, David FINK, Rachel BOSSWINGEL, Béatrice GARNIER, Céline KLEIN, Sylvie NATIVEL, Yannick PANDIN, Laurent WIEST

Absents : François JACQUOT

Excusés : Guillaume VIRON

Procuration :

Secrétaire(s) de la séance : Céline KLEIN

Ordre du jour:

1. Rétrocession de la départementale RD419
2. Approbation de la mise à jour des statuts de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace - Région Dannemarie
3. Horaires d'ouverture de la benne à déchets verts
4. Achat de la maison REININGER
5. cession terrains rue 17 février - BRUNNENGREBER
6. Contrat d'accompagnement dans l'emploi
7. Déclaration d'intention d'aliéner
 - 3 rue Thiébault Walter
 - 29 rue André Malraux
 - 17 rue de la Barrière
8. Convention de servitude au profit de Rosace pour l'implantation d'un sous-répartiteur optique
9. Conseil de Fabrique de l'église de Ballersdorf
10. Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations
11. Divers
 - Sécurisation de l'école
 - Cérémonie du 11 novembre - dimanche 13 novembre 2016 à 11h00
 - Fête de Noël des aînés - 11 décembre 2016
 - Voeux du maire + repas du conseil - 8 janvier 2017
 - démission Denis BOURQUARDEZ

Délibérations du conseil:

Monsieur Jean BUEB demande des précisions quant au transfert de 300 000 € du budget assainissement vers le budget principal et souhaite se voir confirmer que cette somme sera affectée à un projet précis.

Le compte rendu de la séance du 02 septembre 2016 n'appellant aucune autre observation de la part des membres du Conseil Municipal, il est adopté à l'unanimité des membres présents.



RETROCESSION DE LA DEPARTEMENTALE RD419 (2016 10 01)

Monsieur le Maire présente la demande du Conseil Départemental du Haut-Rhin concernant la rétrocession de la route départementale 419 entre les embranchements vers Dannemarie et Altkirch. La rétrocession interviendra à la mise en service du contournement.

Vu la demande du Conseil Départemental du Haut-Rhin,
ouï les explications de M. le Maire,

le conseil municipal, à l'unanimité,

- accepte la rétrocession à compter de la mise en service du contournement de Ballersdorf,
- précise que le tapis d'enrobés devra être en "bon état"
- spécifie que les fossés sous l'emprise du domaine routier devront permettre un écoulement correct et fluide de l'eau.

APPROBATION DE LA MISE A JOUR DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE - REGION DANNEMARIE (2016 10 02)

Monsieur le Maire présente les statuts modifiés de la Communauté de communes de la Porte d'Alsace, Région de Dannemarie.

Vu l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) modifié par la loi NOTRe du 07 août 2015 ;

Vu la délibération de la Communauté de communes de la Porte d'Alsace, région de Dannemarie du 08 septembre 2016 approuvant la mise à jour des statuts ;

Considérant la nécessité de mettre à jour les statuts de la Porte d'Alsace Communauté de Communes de la région de Dannemarie, afin de les mettre en cohérence avec la loi NOTRe du 07 août 2015 ;

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- approuve la mise à jour des statuts de la communauté de communes de la Porte d'Alsace, Région de Dannemarie,
- charge le maire de notifier la présente décision.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BENNE A DECHETS VERTS (2016 10 03)

Monsieur le Maire présente une demande des administrés concernant l'élargissement de l'amplitude horaire de l'ouverture de la benne à déchets verts le mercredi.

Le maire propose d'ouvrir à partir de 8h30, le personnel se chargeant de l'ouverture.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la modification des horaires ;
- charge le Maire d'exécuter la présente décision.



Nb : les horaires du samedi restent inchangés.

ACHAT DE LA MAISON REININGER (2016 10 04)

Monsieur le Maire présente la proposition d'achat de la maison des époux REININGER, sise 1 rue de la Brigade Alsace Lorraine, section AA parcelles 20, 21 et 22 d'une surface de 4.97 ares.

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'attendre l'estimation du service des domaines,
- demande une estimation du coût de démolition.

Ce point sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

CESSION TERRAINS RUE DU 17 FEVRIER (2016 10 05)

Monsieur le Maire informe que la commune prévoit d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle section AL n° 27 (anciennement section 3 parcelles 576/72 d'une surface de 1m² et 573/71 d'une surface de 2m²) d'une superficie 3 m² appartenant à M. et Mme Pierre et Nicole BRUNNENGREBER.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'acquérir cette parcelle à l'euro symbolique,
- autorise M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (2016 10 06)

Le Maire informe l'assemblée :

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le dispositif « contrat unique d'insertion » (C.U.I.) est entré en vigueur. Institué par la loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, ce nouveau dispositif a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, en simplifiant l'architecture des contrats aidés.

Dans le secteur non-marchand, le C.U.I. prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E.).



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

Notre commune peut donc décider d'y recourir en conciliant nos besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

Un C.A.E. pourrait être recruté au sein de la commune, pour exercer les fonctions d'adjoint administratif 2ème classe à raison de 27.5 heures par semaine.

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 12 mois à compter du 17 octobre 2016 étant précisé que ces contrats peuvent être renouvelés dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement de la convention « Contrat unique d'insertion ».

L'Etat prendra en charge 70 % de la rémunération correspondant au S.M.I.C, sur la base maximum de 20/35ème, les 7.5/35ème restants seront à la charge de la commune.

Le Maire propose à l'assemblée :

Le recrutement d'un C.A.E. pour les fonctions d'adjoint administratif 2ème classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 27.5h.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu la loi n°2008-1249 du 01/12/2008 généralisant le revenu de solidarité active et renforçant les politiques d'insertion,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (2016 10 07)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner relatives aux projets de ventes suivants :

- Vente d'une parcelle appartenant à MM. Christophe SCHULLER et Jacky SCHMITT au profit de la SAS Express Sundgauviens, surface 4 ares, 3 rue Thiebault Walter,
- Vente d'une maison d'habitation appartenant à M. Pascal PREVOST et Corinne GRIENENBERGER au profit de M. Franck PREVOST, surface 4.92 ares, 19 rue de la Barrière,
- Vente de parcelles appartenant à M. et Mme Rachid SALEMI au profit de M. et Mme Louis-Philippe SALEMI, surface 15,88 ares (pleine propriété) et 3,82 ares en indivision, 29 rue André Malraux,
- Vente d'une maison d'habitation appartenant à Mmes Christiane et Marie Rose DENZER au profit de M. et Mme Stéphane et Alexandra WALTER, surface 13,15 ares, 4 rue des Prés.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ces projets de ventes.



CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE ROSACE POUR L'IMPLANTATION D'UN SOUS-REPARTITEUR OPTIQUE (2016 10 08)

Monsieur le Maire présente le projet de convention de servitude au profit de Rosace pour l'implantation d'un Sous-répartiteur optique (SRO) à Ballersdorf, nécessaire au déploiement de la fibre optique.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, à l'unanimité :

- approuve le projet de convention établi par ROSACE,
- autorise le maire à signer la convention et tout autre document relatif à cette affaire.

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE DE BALLERSDORF (2016 10 09)

Le Conseil Municipal est amené à délibérer sur la prise en charge par la commune des factures ayant trait :

- au ravalement de la façade ouest de l'église,
- aux travaux d'accessibilité de l'église,
- à la construction d'un escalier avec garde-corps au presbytère.

Considérant la nécessité de ces travaux ;

Vu la présentation des comptes du Conseil de fabrique de l'église de Ballersdorf ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de prendre en charge le montant de ces travaux ;
- charge le maire de demander le versement du F.C.T.V.A.

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE DE BALLERSDORF (2016 10 10)

Monsieur le Maire rappelle la demande de modification de l'attribution des terrains autour du presbytère et de l'Eglise au profit du Conseil de Fabrique et fait part de la position du Conseil de Fabrique :

- conserver l'affectation de l'intégralité du terrain autour de l'église
- conserver une bande de 3m de large tout autour du bâtiment presbytère.

Par ailleurs le conseil de Fabrique accepte la distraction du terrain pour la nouvelle école et l'aire de jeux (ex verger du presbytère).

Après débats, le conseil municipal demande l'organisation d'une réunion avec les membres du conseil de Fabrique afin de clarifier la situation.

Le point sera rediscuté lors d'une prochaine séance.

DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

- Travaux de réfection des branchements d'eau confiés à l'entreprise MTP.

DIVERS



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

- sécurisation de l'école

Monsieur le Maire informe qu'il a assisté à une réunion organisée par l'Inspection académique avec les inspecteurs des circonscriptions d'Altkirch et Illfurth au sujet de la sécurité des écoles. Des devis sont en cours d'élaboration.

Agenda des festivités

- commémoration du 11 novembre le dimanche 13 novembre 2016 à 11h devant le monument aux morts
- fête de Noël des aînés le dimanche 11 décembre 2016
- Voeux du Maire suivis du repas du Conseil municipal le dimanche 8 janvier 2017.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Denis BOURQUARDEZ de ses fonctions de conseiller municipal.

- Monsieur Jean BUEB informe que M. Morand WILLME a cédé sa collection de photos à la commune. Il propose de la nommer : *Collection Morand WILLME*.

- Monsieur Jean BUEB tient à remercier l'association arboricole de Ballersdorf et environs pour son implication lors de la visite des vergers du 25 septembre 2016.

- Monsieur Laurent WIEST demande si un passage de débroussailleuse entre Ballersdorf et Fulleren doit encore être envisagé.

- Madame Rachel BOSSWINGEL demande si les communes de Manspach et Altenach ont été contactées en vue d'un éventuel regroupement scolaire. Monsieur le Maire va organiser un rendez-vous.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h45.

Délibéré en séance, les jours et an susdits